

Initiatives de transformation prises par l'Office

L'Office entend accroître la confiance des Canadiens en fournissant une réglementation axée sur le cycle de vie moderne et pertinente. D'importants travaux ont lieu au sein de l'Office pour atteindre des résultats liés à la transformation qui correspondent aux objectifs de modernisation du gouvernement.

Les initiatives de transformation prises par l'Office, qui sont entreprises dans le cadre du mandat existant de l'Office, sont le fruit des commentaires recueillis de Canadiens, particulièrement durant l'Initiative nationale de mobilisation de l'Office. Elles sont axées sur les domaines suivants :

1. Gouvernance interne améliorée;
2. Réceptivité aux Canadiens, collectivités et régions où des infrastructures énergétiques existent, y compris une transparence et un engagement accrus, et une participation significative aux processus d'audience publique de l'Office;
3. Optimisation de notre rôle consultatif et de notre capacité d'information sur l'énergie.

Des exemples des initiatives de transformation prises par l'Office sont présentés ci-dessous.

	<u>Initiative</u>
<i>Gouvernance interne</i>	
1	Un nouveau cadre des résultats faisant correspondre les ressources aux priorités établies
2	Mise en place de solides systèmes de gestion interne alignés sur le cadre des résultats (p.ex., Manuel du système de gestion).
3	Réorganisation pour mieux aligner les ressources et la structure sur les priorités de l'Office et du gouvernement, et pour mettre en œuvre le cadre des résultats. Cela inclut le nouveau Secteur de la transparence et de l'engagement stratégique.
<i>Transparence accrue</i>	
4	Affichage en ligne de rapports d'inspection sur le terrain (complétée)
5	Affichage en ligne d'information sur la conformité aux conditions (complétée)
6	Communication publique des mesures d'exécution (complétée)
7	Introduction de portails sur la conformité aux conditions propres à chaque projet
8	Modernisation de nos stratégies relatives aux sites Web et aux médias sociaux pour faciliter l'accès à l'information
<i>Engagement accru</i>	
9	Ouverture de bureaux régionaux à Vancouver et à Montréal (complétée) et de services régionaux
10	Revitalisation et renforcement du Groupe chargé des questions foncières (complétée)

11	Entente avec la Communauté métropolitaine de Montréal visant à favoriser le partage de l'information et la collaboration (complétée)
12	Élaboration d'une stratégie de mobilisation et d'une stratégie en matière d'engagement des Autochtones
13	Leadership plus assumé de l'intendance des systèmes de gestion des situations d'urgence dans certaines régions du pays
14	Diffusion plus étendue de renseignements en vue d'une meilleure compréhension du rôle de l'Office pendant tout le cycle de vie et de ses attentes à l'endroit des sociétés quant au respect de la réglementation
15	Possibilité pour les Canadiens d'emprunter différentes avenues pour se faire entendre en dehors des processus d'audience de l'Office
<i>Participation significative et refonte du processus d'audience</i>	
16	Adoption de démarches inédites et novatrices afin d'offrir au public davantage d'occasions de participer aux processus d'audience de l'Office (p. ex., La partie orale de l'audience est diffusée en direct par l'entremise du site Web de l'Office).
17	Meilleures communications relatives aux audiences (p.ex., faciliter l'accès à l'information sur les processus d'audience dans le site Web de l'Office)
<i>Information sur l'énergie</i>	
18	Effort pour diffuser de l'information sur l'énergie dans des formats et des visualisations facilement accessibles
19	Consultation des autres organismes gouvernementaux ou organismes publics pour cerner les lacunes dans l'information à la disposition des Canadiens sur l'énergie qui pourraient être comblées en tirant parti de l'expertise interne de l'Office
<i>Gestion de la sécurité et des situations d'urgence</i>	
20	L'Office a tenu un processus de consultation publique sur l'accessibilité aux plans d'intervention d'urgence, à la suite duquel les sociétés ont mis les manuels de mesures d'urgences à la disposition des Canadiens.
21	Affinement de la collecte et de l'analyse des données pour apprendre des incidents du passé et réglementer en prévention des incidents (complétée)
22	L'Office a rendu public les indicateurs de culture de sécurité, s'appuyant sur le cadre de culture de sécurité.
23	Continuation de la collaboration avec les associations de l'industrie à des systèmes de gestion de la sécurité, des initiatives en matière de culture de sécurité, et examen de notre programme de gestion de l'intégrité pour s'inspirer des pratiques exemplaires des autres organismes de réglementation